



SACS JAUNES
5-19 octobre
(sacs à retirer en
mairie)

**CONTENEURS
DECHETS
MENAGERS**
12-26 octobre

**CONTENEURS
DECHETS
VERTS 5-12-19-
26 octobre**

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :
lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78
mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr
AGENCE POSTALE à la Mairie : ouverture : lundi 10h00 à 12h00, mardi 9h15 à 12h15, Mercredi 8h15 à 11h45, jeudi de 13h30 à 17h45 - vendredi de 10h00 à 11h45
Tél 03.25.41.73.78

Dimanche 11 octobre vide grenier, organisé par le comité des fêtes, pas d'inscription au préalable
Dimanche 25 octobre, déjeuner d'automne ou colis offert aux personnes de plus de 70 ans, par le CCAS
Samedi 31 octobre, Happy Halloween organisé par la bibliothèque de 15h00 à 17h00

CCAS

Déjeuner d'automne ou colis sur inscription

Déjeuner offert aux personnes de 70 ans et plus, le dimanche 25 octobre à 12h30.

Salle Jean Phocion

ou **Colis à retirer samedi 24 octobre entre 9h00 et 11h00, salle annexe**

SDDEA

Au 1^{er} janvier 2027 le COPE de St Léger fusionne avec les COPEs de Buchères / Moussey / Isle Aumont et St Pouange / St Germain.

Pour terminer la facturation 2026 une nouvelle relève de compteur sera effectuée à partir du 5 d'octobre 2026 avec facturation des mois de mai à octobre 2026 cette année.

La nouvelle facturation annuelle sera d'octobre 2026 à octobre 2027.

ROSE ST LEGER

4^{ème} saison de commande est lancée
BON DE RESERVATION : retour avant
le **20 octobre 2026** à Jean Pierre **JULE**
à la Mairie

M-----

Adresse-----

Réserve-----rosiers Saint Léger

HAPPY HALLOWEEN

A LA BIBLIOTHEQUE

SAMEDI 31 octobre 2026

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

De 15h00 à 17h00 Venez déguisés



MAISON A VENDRE

Située au 4 rue de l'église

Libre au 1^{er} novembre.

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.

VIDE GRENIER

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 - 7h-19h

Organisé par : **LE COMITE DES FÊTES**

Pas de réservation

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

CHASSE au grand gibier AVIS AUX PROMENEURS

Jours de chasse, les jeudis 23 septembre, 1^{er}, 8, 15 octobre. Les battues sont prévues les vendredis 13 et 27 novembre, 11 et 18 décembre, 8 et 22 janvier, 5 et 19 février.

ROUTES BARREES

Dimanche 11 octobre de 8h00 à 18h00

La circulation sera interdite sur la rue de l'église et la rue de la Joncière dans les deux sens de circulation en raison du vide grenier.

BALAYEUSE DES CANIVEAUX

Le passage de la balayeuse est prévu le 13 octobre dans toute la commune : laissez les caniveaux accessibles : pas de véhicules stationnés. Merci.

CHATS ERRANTS

La municipalité vous informe que le Code de la santé publique art R1331-54 précise qu'il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats. Toute personne qui commence à nourrir devient responsable de l'animal. Nous vous rappelons qu'il est important de faire stériliser les chats afin d'éviter la prolifération.

